



RCS : BOURGES
Code greffe : 1801

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOURGES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2002 B 00073
Numéro SIREN : 441 168 598
Nom ou dénomination : 2B3D

Ce dépôt a été enregistré le 17/02/2016 sous le numéro de dépôt 521

SARL 2B3D

Société à Responsabilité Limitée au Capital de 50.000 €uros
Siège Social : 170 avenue de Saint-Amand - 18000 BOURGES

R.C.S. BOURGES B 441 168 598

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR
LA TRANSFORMATION DE LA SOCIÉTÉ EN
SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE**

Jacques-René DIZAC

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

9, rue Descombes - 75017 PARIS

Tél : 01.55.65.10.60
Fax : 01.55.65.10.69
E.mail : jrdizac@orange.fr

Jacques-René DIZAC

Commissaire aux comptes

Membre de la Cie Régionale de Paris

**9, rue Descombes
75017 PARIS**

Tél. : 01 55 65 10 60

Fax : 01 55 65 10 69

E.mail : jrdizac@orange.fr

SARL 2B3D

170 avenue de Saint-Amand

18000 BOURGES

**RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION
SUR LA TRANSFORMATION DE LA SOCIÉTÉ EN
SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE**

Messieurs les associés,


En exécution de la mission de commissaire aux comptes désigné en application de l'article L. 223-43 du code de commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L. 224-3 du même code par décision unanime des associés en date du 16 juin 2015, j'ai établi le présent rapport afin :

- de vous présenter mon analyse de votre société ;
- de vous faire connaître mon appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de me prononcer, en application des dispositions de l'article R. 224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard des caractéristiques financières et d'exploitation. La synthèse de cette analyse est la suivante :

- Votre société présente une situation financière positive ;
- Je n'ai pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social ;
- Aucun avantage particulier n'a été stipulé pour l'opération envisagée de transformation en société par actions simplifiée.



Mission du commissaire à la transformation

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- A contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- A vérifier si compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

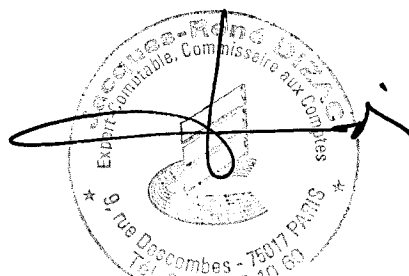
- Les derniers comptes annuels arrêtés au 30/09/2014, qui n'ont pas fait l'objet ni d'un audit ni d'un examen limité, font apparaître un chiffre d'affaires de 446.200 €, un bénéfice net de 3.942 €. (contre un bénéfice de 4.700 € pour l'exercice précédent), des capitaux propres d'un montant 63.391 €, Les dettes financières s'élèvent à 31.272 €. (compte courant d'associé). Le capital social de la société, intégralement libéré, s'élève à 50.000 €.
- Les comptes intermédiaires postérieurs, en date du 31/05/2015, pour une période de 7 mois, qui n'ont fait l'objet ni d'un audit ni d'un examen limité, révèlent un chiffre d'affaires de 579.405 €. proportionnellement plus important que celui de l'exercice complet précédant et des résultats positifs avant impôt sur les sociétés de l'ordre de 96.594 €, soit proportionnellement plus importants que ceux constatés pour l'ensemble des 12 mois de l'exercice clos le 30/09/2014.

Conclusion

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de mes travaux, j'atteste que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Fait à Paris, le 21 décembre 2015



Jacques-René DIZAC

Commissaire aux comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Paris

SARL 2B3D
170 avenue de Saint-Amand
18 000 BOURGES

N° SIRET : 441 168 598

Reçu au Greffe du Tribunal
de Commerce de Bourges
Le 12/02/2016

Greffe du tribunal de Commerce
1 Place Mirpied

18000 BOURGES

le 12 février 2016,

Lettre recommandée avec AR

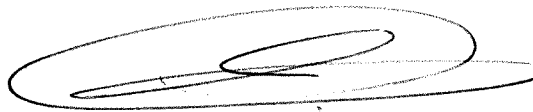
Madame, Monsieur,

Notre société envisage la transformation en société par actions.

Nous vous prions donc de bien vouloir trouver, ci-joint, le rapport du commissaire à la transformation, ainsi qu'un chèque de 19.27 € correspondant au montant des frais.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Le gérant.



PS : Pour tout renseignements complémentaires, joindre :
LE CENTRE DE GESTION DES METIERS
Melle GAUFILET Aurore 02 18 15 00 60.